



Conseil d'Etat  
Staatsrat

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## RÉPONSE AU POSTULAT

<b>Auteurs</b>	Aron Pfammatter, CVPO, Diego Clausen, CSPO, Thomas Birbaum (suppl.), PLR, et Sidney Kamerzin, PDCC
<b>Objet</b>	Saisir les chances qu'offre Hazu
<b>Date</b>	18.05.2018
<b>Numéro</b>	3.0400

---

**en collaboration avec le DFE**

La stratégie informatique 2015-2024 de l'Etat du Valais, adoptée par le Conseil d'Etat et le Parlement, a établi le nouveau cadre de gouvernance et de pilotage de la fonction informatique cantonale. C'est dans ce cadre que s'exerce le processus de qualification des demandes informatiques. Ce processus prend en compte la législation sur les marchés publics, la primauté des besoins, la pérennité des solutions et la sécurité de l'information.

Il faut en outre relever que l'outil Hazu fonctionne dans l'environnement Google qui n'est, à ce jour, pas autorisé par la stratégie informatique du Canton du Valais.

Toutefois, un projet pilote intitulé « école et tourisme en interaction avec l'économie et l'agriculture », s'appuie sur la solution de la startup Hazu pour diffuser une séquence pédagogique dans quelques classes du Haut-Valais. Conduit par une association indépendante, avec la mise à disposition de ressources pédagogiques de la HEP, ce projet vise une extension sur le Valais romand. Le Service de l'enseignement suit le développement de ce projet.

De manière plus générale, dans le cadre de la veille technologique, nous restons attentifs à examiner ce type de solution. Mais nous rappelons que tout choix de solution doit se faire dans le respect des normes posées par la stratégie informatique de l'Etat du Valais.

**Conséquences sur la bureaucratie :**

**Conséquences financières :**

**Conséquences équivalent plein temps (EPT) :**

**Conséquences RPT :**

Il est proposé l'acceptation du postulat dans le sens de la réponse

**Sion, le 30 janvier 2019**